



CHU DE REIMS

# INFORMATIONS TARIFAIRES

Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant à des exigences particulières que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins.

## Principaux tarifs des consultations externes :

	Tarif
Consultation coordonnée avec le médecin traitant ou un autre médecin	28€
Consultation non coordonnée	23€
Avis ponctuel de consultant pour les médecins de toutes spécialités (hors psychiatres, neuropsychiatres ou neurologues)	50€
Avis ponctuel de consultant des professeurs des universités-praticiens hospitaliers	69€
Avis ponctuel de consultant pour les psychiatres, neuropsychiatres ou neurologues	62.50€
Consultation de médecine ou chirurgie esthétique	Sur devis

Pour ces consultations (hors esthétique), le tiers payant Assurance Maladie et Mutuelle, le cas échéant, est pratiqué au sein de notre établissement

Pour toute information complémentaire : consulter l'annuaire santé du site internet [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

**En cas d'hospitalisation**, les frais restant à votre charge (et/ou la charge de votre mutuelle selon votre couverture) sont :

- Le **ticket modérateur** \*, c'est-à-dire la partie des dépenses de santé qui reste à votre charge après le remboursement de l'Assurance Maladie (20 % des frais d'hospitalisation),
- La **participation forfaitaire de 18€/séjour** \*, celle-ci remplace le ticket modérateur quand les actes s'élèvent à 120€ ou plus.
- Le **forfait journalier** \*: 20€/jour, y compris le jour de sortie.
- La **chambre particulière**, selon votre souhait et la disponibilité : 50€/jour en hospitalisation complète et 25€ en ambulatoire

\* Certaines situations personnelles vous exonèrent de tout ou partie de ces frais : par exemple : invalidité, accident du travail, maternité à compter du 6<sup>e</sup> mois ...

CHU DE REIMS

Direction des admissions et de la facturation

07/08/2018